

Nous, personnels du collège Pierre de Coubertin de Chevreuse, refusons collectivement la réforme du collège imposée dans la plus grande précipitation, sans texte réglementaire à ce jour et sans la moindre concertation par le ministère de l'Éducation nationale.

Le ministère exige des personnels qu'ils trient les élèves dans des groupes de niveaux en français et en mathématiques en 6e et 5e à la rentrée 2024 ainsi qu'en 4e et 3e à la rentrée 2025 sur l'ensemble de leurs heures d'enseignement. La recherche en sciences de l'éducation a pourtant montré que l'apprentissage en groupes de niveaux a des effets délétères sur le niveau moyen des élèves, l'hétérogénéité étant garante de dynamiques de classe positives pour les élèves, notamment les plus fragiles. Dès la 6ème, cette réforme exigera des personnels qu'ils rangent les élèves dans des cases dont ils ne pourront plus sortir, ou que de manière marginale. **Nous refusons ce déterminisme scolaire.**

Cette réforme, contrairement à ce qui a été annoncé par Monsieur Attal, ne fait l'objet d'aucun financement dans les DGH. Il en est de même pour toutes les annonces faites par le Chef de l'État lors de sa conférence de presse du 16 janvier 2024 (enseignement obligatoire du théâtre, de l'histoire des arts, doublement de l'Enseignement Moral et Civique). Ainsi, puisque la mise en place des groupes de niveaux doit se faire à moyens constants voire moindres, le collège Pierre de Coubertin n'a d'autres choix que de créer des groupes à 30 élèves pour les niveaux intermédiaire et approfondissement en français et en mathématiques, et de prendre sur la marge de l'établissement. La marge n'étant pas inépuisable, cela induit pour notre établissement à la rentrée 2024 la suppression de nombreux dédoublements ou de cours en co-intervention, la fermeture de l'italien en classe de 5ème et à terme, sa fermeture définitive. **Nous refusons de voir disparaître ces enseignements et ces modalités d'apprentissage de notre établissement.**

Cette réforme est aussi une casse en profondeur de nos métiers, portant atteinte à la liberté pédagogique des enseignants de français et mathématiques (progressions communes), entraînant la mise en place d'emplois du temps très contraints du fait des alignements de ces groupes, et désorganisant le suivi des élèves (les enseignants de français et mathématiques ne pourront plus être professeurs principaux). **Nous refusons de voir encore les conditions de travail des professeurs et d'apprentissage des élèves se dégrader.**

Ainsi, plutôt que de donner davantage de moyens pour la scolarité des élèves, notamment les plus fragiles, le ministère fait le choix de mesures qui sanctionnent, qui sélectionnent et qui trient les élèves. Le problème de l'École n'est pas l'hétérogénéité en soi, mais une trop grande hétérogénéité dans des classes à effectifs pléthoriques qui doivent aussi scolariser dans des conditions indignes les enfants porteurs de handicap.

**En conséquence, nous nous opposons à la dotation qui, en plus de nous avoir été communiquée très tardivement, ne nous alloue pas les moyens suffisants pour nous permettre de maintenir des conditions d'apprentissage correctes pour tous les élèves, et de proposer la diversité d'enseignements qui faisait la richesse du collège Pierre de Coubertin.**

**Nous exigeons également le retrait de la réforme « Choc des savoirs » qui ne fait l'objet pour le moment d'aucun texte réglementaire.**

**Nous demandons la mise en œuvre d'un vrai plan d'urgence pour l'éducation avec :**

- la baisse du nombre d'élèves par classe pour faire progresser tous les élèves ;
- la création d'un vrai statut pour les AESH afin de prendre en charge dignement les élèves porteurs de handicap ;
- le recrutement massif de personnels de vie scolaire et médico-sociaux ;

- une augmentation des salaires afin de recruter des enseignants formés et de qualité.

Les personnels du collège Pierre de Coubertin de Chevreuse.